

Congrès de la Culture romande 2019

Notre premier Congrès de la Culture romande s'est déroulé le vendredi 11 octobre 2019, au Théâtre de la Voirie, à Pully (VD). Il était consacré à la chanson, la chanson francophone, romande en particulier. Il a réuni des auditeurs et téléspectateurs, des artistes (auteurs, compositeurs, interprètes), la cheffe d'antenne et programmatrice d'Option Musique (RTSR) Madame Karine Vouillamoz, son collègue programmateur et animateur Monsieur Philippe Martin, Monsieur Vincent Salvadé, directeur de la SUISA, député de la CISAC, (accompagné de ses collègues Sophie Rochat et Céline Troillet), ainsi que sept artistes romands parmi lesquels Pierre Alain lui-même, président de l'Académie romande et Claude Prélo, directeur (deux auteurs compositeurs émérites). Madame Christianne Capt, trésorière de l'Académie romande, présidente de l'Association APAR (Association pour la Promotion d'Artistes Romands), invita d'abord Pierre Alain et Claude Prélo à monter sur scène pour prononcer une allocution commune (voir pièce jointe).

La parole fut ensuite offerte à Monsieur Vincent Salvadé. Il expliqua clairement la raison d'être et le rôle de la SUISA, sa façon de gérer les droits des auteurs, compositeurs suisses et étrangers sur le plan national et international (contrats de réciprocité entre les sociétés GEMA pour l'Allemagne et SACEM pour la France, par exemple). Il répondit avec brio aux questions concernant la rémunération revenant de la musique en ligne, gérée par les GAFFA, reconnaissant la difficulté de restituer aux créateurs des oeuvres diffusées sur Internet leur légitime revenu. Claude Prélo rappela que Pierre Alain avait imaginé un système très proche d'Internet intitulé Interligere qui avait fait l'objet d'un débat, le 5 mars 1988, salle 3 du Centre International de Conférence à Genève. À ce propos, Pierre Alain nous rappela que la première démarche qu'il eût entrepris si son idée avait été respectée fût de passer des accords entre les diffuseurs et les ayants-droit des oeuvres choisies par les usagers. Comment rétribuer correctement dans l'avenir les auteurs compositeurs suisses dont les oeuvres sont diffusées par les GAFA, qui rechignent déjà à payer leurs taxes fiscales? Monsieur Salvadé reconnut la difficulté de convaincre en ce domaine, mais affirma sa volonté d'aboutir par la diplomatie (qualité typique suisse). Madame Karine Vouillamoz, qui occupe sa fonction à la tête d'Option Musique depuis trois ans, et son collègue Monsieur Philippe Martin, animateur et programmateur RTSR, montèrent à leur tour sous les projecteurs et parlèrent avec talent du rôle délicat de déterminer quelles chansons romandes plutôt que d'autres devaient entrer dans toute playlist qu'ils étaient chargés d'établir. Madame Karine Vouillamoz confirma qu'environ 20% des titres choisis étaient suisses. Ce pourcentage sembla bas aux yeux d'une majorité d'artistes et du public, mais élevé selon les programmeurs. Quand Monsieur Philippe Martin ajouta que les radios privées de nos régions rejetaient d'emblée les artistes romands, Pierre Alain se fâcha... Monsieur Philippe Martin précisa alors que cette critique n'émanait nullement d'Option Musique. Madame Karine Vouillamoz expliqua que la suppression du terme Label Suisse avait été décidée pour qu'un artiste suisse soit joué sur la chaîne au même titre qu'un artiste international, sans souligner le fait particulier qu'il soit suisse. Pierre Alain conclut en exprimant avec beaucoup d'émotion à quel point le fait de passer à Option Musique pouvait ravir les artistes.

La discussion fut franche et ouverte. Enrichissante, nous le pensons.

Le rousseauiste Rémy Hildebrand parla ensuite des Prix littéraires de l'Académie romande dont le "Quiconque veut être libre" désigné annuellement par le Cercle des Rousseauistes.

Conclure ne pouvait se faire que par des chansons... romandes.

Après un buffet délicieux offert par l'Académie romande qui régala les invités, une brochette d'artistes romands confirmés charma l'assistance. Chacun d'eux, comme autant d'étoiles, nous capta corps et âme par l'attraction de son propre univers. L'évasion fut totale et le succès au rendez-vous.